



DIRECTION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

P.E.F

PV 59 DTD-PEF/08

Réunion du 18/10/2018

PRESENTS : Mrs Pierre-Yves BERNIER, Valentin BRUNET, Jordan CHAMPAGNAT, Thomas LETRECHER, Sébastien VIAULT

ABSENTS EXCUSES : Danny FEZEU, Mario SAVARINO, Tony SIOPATHIS,

MISE EN PLACE DU CADRE D'INTERVENTION

Intervention de Jordan Champagnat (CTR)

J. Champagnat présente le cadre d'intervention avec les attentes et les devoirs de l'éducateur intervenant pour le district dans le cadre de ces centres de perfectionnements départementaux (CPD et CPS).

Il détaille également l'intégration du joueur dans l'environnement des CPD en précisant qu'elle est cruciale pour la sérénité du joueur.

Il appuie également sur les exigences de préparation de chacun des intervenants (tenue neutre, séance préparée, respecter les horaires, faire le suivi des absences, veiller au côté éducatif (politesse, douches, ...) et valoriser les intentions.

Un cadre général est donné pour la construction des séances, mais liberté offerte pour le contenu afin de maîtriser son intervention. La priorité reste à l'animation active afin de stimuler les joueurs pour travailler en intensité.

- Objectif : recherche du jeu vers l'avant et du jeu dans l'intervalle
- Système obligatoire : 3-3-1
- Veiller à : l'intensité dans le jeu et les courses, l'application de la défense en zone

Procédure de suivi

RAPPEL

Extrait annuaire LBFC :

c) Tout joueur de quelle catégorie qu'il soit, retenu par un stage de préparation, de sélection ou d'une rencontre inter-ligues, inter-districts, est à la disposition de la Ligue ou du District intéressé.

d) Il est tenu de répondre aux convocations adressées par le secrétariat de la Ligue ou des Districts à son adresse personnelle (ou celle du tuteur légal) avec copie à son club d'appartenance et d'observer les directives qui lui sont données.

f) Tout club ayant conseillé à l'un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, à un match de préparation, de sélection, ainsi que le ou les dirigeant(s) responsable(s) sont passibles de sanctions prévues à l'article 209 des RG.

h) S'il ne répond pas à la convocation ou si les raisons invoquées, même pour un retard, ne sont pas acceptées, il est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de convocation et ne peut participer à aucun autre match avant la fin de la suspension.

i) Un club qui fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle durant la période de suspension, a automatiquement match perdu, même sans réclamation, conformément aux dispositions de l'article 187 des RG.

Dans ce cadre, la commission se réunira 2 fois à 8 jours d'intervalles à la fin de la période de CPD, afin d'assurer le suivi formalisé des absences pour :

- L'application des règlements (cf ci-dessus - suspension d'un match).
- L'incidence sur les futures candidatures en championnat 2019/2020 (malus)
- La relation avec les familles et les clubs (arguments traçables)

Répartition du matériel

Chaque référent prend en charge son matériel (1 jeu de coupelles, 4 jeux de chasubles numérotées, et 1 sac de 15 ballons).

CPS U12

Mise en place

Secteur Est	Secteur Ouest	Secteur Nord
Lun 22 octobre 2018 à Chevigny	Lun 22 octobre 2018 à Dijon Bourroches	Lun 22 octobre 2018 à Fontaine les Dijon
Lun 29 octobre 2018 à Mirebeau	Lun 29 octobre 2018 à Marsannay	Lun 29 octobre 2018 à Daix
Sébastien VIAULT (référent) Valérian PERRIN Alexandre LEBRE Rémy DAUTY (2 ^{ème} lundi) Alexandre GALLIENNE (1 ^{er} lundi)	Danny FEZEU (référent) Valentin BRUNET Tony SIOPATHIS Baptiste POUILLAT (1 ^{er} lundi) Mehdi SMAH (2 ^{ème} lundi)	P-Y BERNIER (référent) Mickaël ROCHE Geoffrey GERMAIN Corentin BRUYAS Dimitri BOULEE (2 ^{ème} lundi) Etienne PACOTTE (1 ^{er} lundi)

Les référents ont pris en charge le matériel. Une prise de contact avec le club accueillant est souhaitée afin d'anticiper tout problème.

CPD U13

Mise en place

Ma 23 octobre 2018 à Fontaine Ven 26 octobre 2018 au CREPS Jeu 1^{er} novembre 2018 au CREPS
Jordan CHAMPAGNAT (référent) Mario SAVARINO

Ludo ROSSI (GB)
Valentin BRUNET (GB)

L'organisation des repas et l'accueil sont assurés et programmés.

CPD U14

Mise en place

Mer 24 octobre 2018 à Fontaine les Dijon Jeu 1^{er} novembre 2018 à Fontaine les Dijon
Thomas LETRECHER (référent) Jordan CHAMPAGNAT Geoffrey GERMAIN (1 ^{er} novembre) + un référent GB

Les repas et l'accueil sont organisés par le club de Fontaine les Dijon FC.

CPD U12F-U13F ET U14F-U15F

Mise en place

CPD U12F-U13F	CPD U14F-U15F
Ven 26 octobre 2018 au CREPS (9h-12h)	Ven 26 octobre 2018 au CREPS (14h-17h)
Victor BRIEND (référent) Sébastien VIAULT P-Y BERNIER Valérien PERRIN Alexandre PHILIPPON Alexandre GALLIENNE	

Rémy DAUTY

Pierre Elias KERROUM

Victor prépare l'ensemble de l'action. Il prendra contact directement avec les intervenants.

PROCHAINE REUNION

Prochaine réunion le jeudi 8 novembre 2018 à 9h15.

Le Président

P-Y Bernier

Secrétaire de séance

V. Brunet